

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE SECONDAIRE JOSEPH-HERMAS-LECLERC

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenue le
26 septembre 2011 à 19 h, au local D-028.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Blouin, Annie	Parent
Kéroack, Maryse	Parent, PRÉSIDENTE, représentante C.P.
Plante, Nancy	Parent, substitut représ. comité de parents
Poulin, Karine	Parent
Bergeron, Claire	Enseignante
Dubé, Mélanie	Enseignante
Petit, Isabelle	Enseignante, trésorière
Beaudoin, Manon	Professionnelle non enseignante
Ducharme, Karine	Personnel de soutien
Morin-Chartier, Sara	Élève
Vallières, Danaë	Élève

ÉTAIT ABSENT

Rousseau, Guy Parent

Était également présente : Liette Béchard, directrice

Le secrétariat est assuré par : Sylvie Brunelle, secrétaire de gestion

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M^{me} Liette Béchard accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 04.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

14CE1112-001

Il est proposé par M^{me} Karine Poulin, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec les modifications suivantes :

13.1.2 Voie Santé.

13.1.3 Programme DPS (développement personnel et social)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES

On effectue un tour de table afin que chacun des membres se présente.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 30 MAI 2011

14CE1112-002

Il est proposé par M^{me} Maryse Kéroack, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 30 mai 2011 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.1 Suivi :

Aucun suivi.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

5. ÉLECTIONS

M^{me} Liette Béchard explique aux membres le fonctionnement des élections, de même que les postes ouverts.

14CE1112-003

Il est proposé par M^{me} Nancy Plante, et résolu :

QUE M^{me} Liette Béchard agisse en tant que présidente d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Élection du ou de la président (e)

M^{me} Annie Blouin propose M^{me} Maryse Kéroack, appuyé par M^{me} Nancy Plante.

M^{me} Maryse Kéroack accepte le poste de présidente.

14CE1112-004

Il est proposé par M^{me} Annie Blouin, et résolu :

QUE M^{me} Maryse Kéroack soit élue présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Élection du ou de la vice-président (e)

M^{me} Nancy Plante se propose et est appuyée par M^{me} Claire Bergeron.

14CE1112-005

Il est proposé par M^{me} Claire Bergeron, et résolu :

QUE M^{me} Nancy Plante soit élue vice-présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Élection du ou de la trésorier (ère)

M^{me} Isabelle Petit se propose et est appuyée M^{me} Claire Bergeron.

14CE1112-006

Il est proposé par Mme Claire Bergeron, et résolu :

QUE M^{me} Isabelle Petit soit élue trésorière du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suite aux élections, M^{me} Maryse Kéroack, nommée présidente, préside la réunion.

6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

14CE1112-007

Il est proposé M^{me} Annie Blouin, et résolu :

QU'au point 5.1 des « Règles de régie interne 2011-2012 », on change les dates retenues au calendrier du CÉ pour les suivantes :

26 septembre, 7 novembre et 5 décembre 2011
23 janvier, 20 février, 26 mars, 30 avril et 4 juin 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

L'heure de début des rencontres sera déterminée à la prochaine rencontre.

7. RAPPORT ANNUEL DU CÉ

M^{me} Maryse Kéroack présente aux membres le rapport annuel remis lors de l'assemblée générale.

14CE1112-008

Il est proposé M^{me} Manon Beaudoin, et résolu :

QUE le rapport annuel 2010-2011 du conseil d'établissement de l'école J.-H.-Leclerc soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Les membres du CÉ complètent le formulaire à cet effet.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

9. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

M^{me} Maryse Kéroack et M^{me} Liette Béchard expliquent aux membres le type de représentant dont il s'agit. Les membres mentionnent divers organismes où on pourrait chercher.

Si quelqu'un veut proposer une personne qui accepterait de le faire, un suivi par courriel sera alors effectué auprès des membres afin d'obtenir leur approbation.

10. NOS INTERVENANTS

10.1 Parole au public (LIP ART. 68) :
Aucun public présent.

10.2 Conseil d'élèves (LIP ART. 42, 3^E ET 51) :
Les élèves présentes informe le CÉ que le conseil d'élèves n'est pas encore formé. La promotion de ce comité et les inscriptions auront lieu cette semaine. Elles mentionnent également les sujets soulevés par les jeunes : cellulaire dans les corridors, legging, et financement des activités.

M^{me} Liette Béchard ajoute que le conseil d'élèves souhaite avoir un représentant par « groupe » d'élèves (ex. par secondaire, par voie, PEI, etc.). De plus, elle informe le CÉ que madame Véronique Dion et messieurs Eric Archambault et Daniel Robillard siégeront sur ce conseil.

10.3 Représentante au comité de parents :
La représentante n'a pas assisté à la dernière rencontre du C.P.

10.4 Direction :

10.4.1 Demandes de permis :

14CE1112-009

Il est proposé par M^{me} Karine Poulin, et résolu :

QUE le Conseil d'établissement désigne la directrice de l'école, madame Liette Béchard, pour signer les demandes de permis de réunion, de réunion avec vente ou service de boisson, et de tirage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.4.2 Locations majeures : M^{me} Liette Béchard présente le document sur les règles d'utilisation des locaux, de location de salle et de matériel.

14CE1112-010

Il est proposé par M^{me} Sara Morin-Chartier, et résolu :

QUE les « Règles d'utilisation des locaux, de location de salle et de matériel » soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CONSIDÉRANT le document de référence approuvé par le CÉ concernant les frais relatifs à la location de biens et locaux de l'école;
CONSIDÉRANT les vérifications faites auprès du secrétariat général de la Commission scolaire face à des demandes particulières;
CONSIDÉRANT les délais dans lesquels des réponses doivent être données pour satisfaire les demandeurs;
CONSIDÉRANT les revenus propres dont l'école bénéficie par la location de ses salles et locaux;

14CE1112-011

Il est proposé par M^{me} Isabelle Petit, et résolu :

QUE le Conseil d'établissement délègue la direction de l'école pour les ententes relatives à l'article 93 de la LIP concernant l'utilisation des locaux de l'école, en respect de l'acte d'établissement, de la durée des contrats et des engagements pris par la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

10.4.3 Remise des bulletins : M^{me} Liette Bécharde informe les membres sur les dates de remise des bulletins 2011-2012.

RÉF RÉGIME PÉDAGOGIQUE	DATE DE L'ÉCOLE	MODALITÉ
15 octobre	15 octobre	Envoi par la poste de la 1 ^{re} communication
20 novembre	16 novembre	Rencontre des parents le 16 novembre en soirée et le 17 novembre avant midi / remis à l'élève par l'enseignant conseil
15 mars	12 mars	Rencontre des parents le 12 mars en fin d'après-midi et début de soirée / remis à l'élève par l'enseignant conseil
10 juillet	2 juillet	Résultats disponibles le 28 juin / envoi électronique le 2 juillet / envoi par la poste semaine du 9 juillet

10.5 Commission scolaire :
Aucun sujet présenté.

11. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M^{me} Isabelle Petit explique aux membres le document sur le budget du conseil d'établissement. Elle proposera une répartition du budget annuel à la prochaine rencontre.

12. SORTIES, ACTIVITÉS OU DÉRANGEMENTS À L'HORAIRE 2011-2012 (LIP ART. 87, 88)

M^{me} Isabelle Petit explique aux membres la raison d'être et les objectifs du sous-comité qui traite les activités et campagnes de financement.

14CE1112-012

Il est proposé par M^{me} Karine Ducharme, et résolu :

QUE le Conseil d'établissement approuve la reconduction de ce sous-comité pour l'année 2011-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

On invite également tout autre intéressé à se joindre au comité.

Les membres prennent connaissance du tableau des activités.

14CE1112-013

Il est proposé par M^{me} Isabelle Petit, et résolu :

QUE les sorties, activités ou dérangements à l'horaire soient adoptés avec l'ajout suivant :

Visite du CRIF et du CBM le 26 octobre PM pour les élèves de la 4^e et 5^e secondaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.1 Délégation à la direction :

CONSIDÉRANT que les projets vécus par les élèves dans le cadre des activités éducatives peuvent amener ceux-ci à participer à des activités éducatives spontanées nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école;

CONSIDÉRANT l'intérêt des élèves à pouvoir participer à ce type d'activités;

CONSIDÉRANT l'article 87 LIP à l'effet que le Conseil d'établissement approuve ce type d'activité;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'établissement désire permettre la tenue de ce type d'activités, mais dans un cadre qu'il a approuvé;

14CE1112-014

Il est proposé par M^{me} Annie Blouin, et résolu :

QUE le Conseil d'établissement approuve la tenue d'activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école aux conditions suivantes, savoir :

- Que la situation ne permet pas une approbation préalable de sa part;
- Que la direction de l'école autorise la tenue de ces activités;
- Que la direction de l'école s'assure que l'encadrement mis en place pour la tenue des activités, soit:
 - nombre d'accompagnateur(s)
 - modalités de transport
 - normes de sécurité exigées
 - autorisation des parents requise ou non, etc.,

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

12.1 Délégation à la direction (suite) :

respecte l'encadrement déjà approuvé par le Conseil d'établissement pour cette activité ou pour une activité similaire;

- Que les parents aient été informés à l'avance de la possibilité de tenir ces activités avec confirmation au plus tard la veille afin d'assurer le port d'un vêtement adéquat par l'enfant;
- Que la direction de l'école rende compte au Conseil d'établissement, dès la séance ordinaire suivante de:
 - la tenue de ces activités
 - des circonstances expliquant pourquoi l'activité n'a pu être approuvée au préalable par le Conseil d'établissement
 - de l'encadrement mis en place pour sa tenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. ORGANISATION SCOLAIRE

13.1 2011-2012 :

M^{me} Liette Béchard mentionne que le changement d'horaire pour plusieurs élèves en début d'année a évidemment causé certains irritants. Cependant, il n'y a pas eu de questions à ce sujet à l'assemblée générale des parents..

M^{me} Isabelle Petit propose qu'on ajoute 15 minutes à la rencontre.

13.1.1 ÉCR :

CONSIDÉRANT la demande faite par les services éducatifs de la CS de placer au choix de cours de tous les élèves de 4^e et 5^e secondaire le cours d'éthique et culture religieuse ;
CONSIDÉRANT les conflits techniques à l'horaire des élèves n'ayant pas de cours d'éthique et culture religieuse ;

14CE1112-015

Il est proposé par M^{me} Mélanie Dubé, et résolu :

QU'une offre de service soit faite à tous les élèves concernés pour être inscrits au cours d'ÉCR selon une formule par projets offerte sur l'heure du dîner.

De plus, une motion est déposée à l'effet qu'il y ait un suivi à ce sujet lors de la réunion du 23 janvier 2012 pour l'organisation scolaire 2012-2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13.1.2 Voie Santé : M^{me} Liette Béchard explique qu'à cause de l'absence de périodes jumelées, il arrive que des élèves doivent s'absenter pendant d'autres cours afin de permettre une activité spéciale en voie santé.

13.1.3 Programme DPS : M^{me} Liette Béchard explique le fonctionnement de ce programme (développement personnel et social) qui offre 2 ou 4 unités aux élèves qui en font partie, selon qu'ils y participent le midi ou lors des 2 ou 4 périodes placées à leur horaire.

14. BUDGET 2011-2012

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

15. CAMPAGNES DE FINANCEMENT

M^{me} Liette Béchard présente la campagne de financement qui a débuté aujourd'hui.

14CE1112-016

Il est proposé par M^{me} Karine Poulin, et résolu :

QUE le Conseil d'établissement approuve cette campagne de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Les membres souhaitent cependant revenir sur ce sujet (vente de début d'année) lors d'une future rencontre.

16. VARIA

Aucun sujet à traiter.

